



PREMIER MINISTRE

LE DIRECTEUR DU CABINET

Paris, le 22 janvier 2019

**Le directeur du cabinet du Premier
ministre**

à

Liste des destinataires in fine

Objet : Organisation territoriale des services publics - travaux préalables à la mise en place de secrétariats généraux communs aux services de l'Etat dans les départements

Dans le cadre posé par la circulaire du Premier ministre du 24 juillet sur l'organisation territoriale des services publics, il a été décidé de la mise en place de secrétariats généraux communs à l'ensemble des services de l'Etat à l'échelon départemental.

Pour faciliter la constitution et la gestion de ces nouveaux services, les emplois des fonctions support intégrés à ces secrétariats généraux communs seront regroupés dans un programme budgétaire unique, issu de la fusion des programmes 307 et 333.

Préalablement à la mise en place de ces services, il a été arbitré que cette opération se fera par transfert des agents en même temps que celui des emplois qu'ils occupent et qu'un strict compte d'une part du nombre des emplois à transférer et d'autre part des économies d'emploi à réaliser ainsi transférées serait effectué. De même, le principe de la mise en place d'un suivi des emplois consacrés par les différents ministères à ces fonctions dès le début de la gestion 2019 a été arrêté.

Fort de sa connaissance du réseau des directions départementales interministérielles, le comité de pilotage inter-inspections sur l'organisation et le fonctionnement des directions départementales interministérielles est le mieux à même de coordonner ces travaux, qui devront permettre, pour les directions départementales interministérielles, mais aussi pour le réseau des préfetures :

- d'assurer et de documenter le décompte des effectifs positionnés sur des missions relevant des fonctions support dans le périmètre des ministères concernés par le transfert des emplois ;
- d'auditer la quote-part des schémas d'emplois ministériels imputés en 2019 aux fonctions support, de manière d'une part à les comparer avec les pratiques antérieures suivies par chacun des ministères concernés, et d'autre part, à s'assurer de leur conformité aux sous-jacents à l'ensemble des arbitrages rendus par le Premier ministre en matière de schémas d'emploi applicables à l'exercice 2019 ;
- de faire toute proposition utile tendant à réaliser des gains en emplois grâce à la mise en place des secrétariats généraux communs et à proposer toute méthode pertinente en la matière ;
- de proposer une règle de répartition de ces gains entre restitution d'emplois au budget général et redéploiement au bénéfice des activités « métier » ;
- de proposer un dispositif de suivi des emplois dans le temps

A l'occasion de cette mission, le périmètre couvert par les travaux du comité de pilotage inter-inspections sera étendu aux préfetures.

Vous me remettrez un rapport provisoire avant la fin du mois de février 2019 et un rapport définitif pour la fin du mois de mars 2019 au plus tard.


Benoît RIBADEAU-DUMAS

Destinataires

- Madame la Présidente du comité de pilotage inter-inspections sur l'organisation et le fonctionnement des directions départementales interministérielles ;
- Monsieur le chef de l'inspection générale de l'administration ;
- Madame la cheffe de l'inspection générale des affaires sociales ;
- Madame la Vice-présidente du conseil général de l'environnement et du développement durable ;
- Monsieur le Vice-président du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux ;
- Monsieur le chef du service de l'inspection générale de la jeunesse et des sports ;
- Monsieur le chef du service de l'inspection générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Destinataires pour information

- Madame la directrice du cabinet du Ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire ;
- Monsieur le directeur du cabinet de la ministre des solidarités et de la santé ;
- Monsieur le directeur du cabinet du ministre de l'économie et des finances ;
- Monsieur le directeur du cabinet du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse ;
- Monsieur le préfet, directeur du cabinet du ministre de l'intérieur ;
- Monsieur le préfet, directeur du cabinet du ministre de l'agriculture et de l'alimentation ;
- Madame la directrice de cabinet du ministre des sports

- Monsieur le secrétaire général du Gouvernement ;
- Madame la secrétaire générale du ministère de la transition écologique et solidaire ;
- Madame la secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales ;
- Madame la secrétaire générale des ministères économiques et financiers ;
- Monsieur le préfet, secrétaire général du ministère de l'intérieur ;
- Madame la secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation ;

